Image not found or type unknown

Tentative d escroquerie rib

Par **cel92**, le **06/08/2014** à **17:48**

Bonjour
j ai substitue par erreur une rib d une cliente pour le dossier de mon assurance voiture
la banque a blique prelevement donc rien n a ete retire mais la cliente furieuse m appelle me menace donc je m excuse je paye 800e elle me dit sye c est bon et la ma societe m a licencie car elle a ecrit pour escroquerie et donc apparement elle a porte plainte

qu est ce que je risque au penal sachant sue je l ai rembourse

l assurance m a confirmee que rien a ete preleve sur son compte

Merci j ai fait une erreur que je paye j ai honte et plus de travail j ai 40 ans
j ai pete un plombs

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés